

Arrondissement de
RAMBOUILLET
Canton de CHEVREUSE
Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six,

Date d'affichage de
convocation
20 avril 2026

Le 27 avril,

Nombre de conseillers

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre-Louis BRIERE, Président.

En exercice : **13**

Présents :

Pierre-Louis BRIERE, Laetitia MARLIN, Ouafae BENDRISS, Thérèse MALEM, Nicolas BRUNET, Jean-Marie THEBAULT, Jacqueline GESTIN, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Sahar MENDY

Présents : **10**

Excusés :

Maud BOUDAL, Magali DOUSSE, Evelyne COURTECUISSÉ

Votants : **10**

Date de la séance :

Le Conseil d'Administration,

27 avril 2026

VU le Code Général des collectivités territoriales.

Objet :

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte de gestion du receveur et le compte administratif du CCAS.

**Adoption du compte de
gestion de l'exercice 2025**

CONSIDERANT la concordance entre les écritures du compte administratif 2025 et celles du compte de gestion 2025,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Article 1 et unique : APPROUVE le compte de gestion du comptable public assignataire pour l'exercice 2025. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Cette délibération est adoptée **à l'unanimité**.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le :

Certifiée exécutoire le :

Le Président du CCAS

Pierre-Louis BRIERE



Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20260427-DCCAS2026CG2025-DE
Date de télétransmission : 06/05/2026
Date de réception préfecture : 06/05/2026